Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 022-212200695-20260408-2026_04_06_2-DE

GUENROC

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

DELIBERATION RECTIFICATIVE POUR ERREUR MATERIELLE (DATE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE GUENROC

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Dominique LEFORESTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 10, Votants : 11
Date de convocation et affichage : 1er avril 2026

PRÉSENTS : Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, Valérie GAREL, Philippe HEURLIN, Bernard HUETTER-GUARDIANI, Ariane DESPORTES, Lise DUVERNOY, Claire GUELAFF, Emmanuel MATHIOT

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL qui donne procuration à Dominique LEFORESTIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Antoine DIVARD.

Travaux Eglise tranche 2 – Devis étude faisabilité chauffage (2026-04-06)

Mme le Maire indique que dans le cadre des travaux sur le chauffage de l'Eglise, il convient de faire réaliser une étude de faisabilité.
Elle présente le devis transmis par le bureau d'études ECIE de Fougères pour un montant de 2 000.00 euros HT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (11 voix pour) décide de :

- **Accepter** l'offre du bureau d'études ECIE pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative aux travaux de chauffage sur l'Eglise pour un montant de 2 000.00 euros HT.
- **Autorise** Mme le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

Le Maire,
Dominique LEFORESTIER

MAIRIE de GUENROC COTES D'ARMOR

Le secrétaire de Séance,
Antoine DIVARD